

# DROIT & LIBERTE

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

N° 407 JANVIER 1982 3 F

mr  
ap

## 8 employeurs condamnés à Grenoble

Pour la première fois en France, un responsable de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) a comparu à Grenoble devant un tribunal, pour discrimination raciale, en compagnie de neuf employeurs de la région grenobloise.

En novembre 77, le MRAP avait porté plainte en vertu de la loi de 1972 à la suite de la diffusion par l'ANPE d'offres d'emploi présentant un caractère raciste.

135 fiches ont été retenues par les enquêteurs et huit dirigeants de sociétés moyennes ont été inculpés, ainsi que le responsable de l'ANPE, M. Gaston Villemin. En effet, les offres transmises à l'ANPE stipulaient que l'emploi proposé ne pouvait être attribué à des Maghrébins, mais à des personnes de « nationalité européenne ».

Les prévenus ont reconnu les faits, mais se sont défendus de « toute arrière-pensée raciste ». Ils ont avancé « la nécessité de la compétence, de la bonne présentation, la confiance et le niveau intellectuel, ainsi que les exigences de la clientèle ».

Pour sa part, le directeur de l'ANPE a estimé qu'il « n'avait pas eu conscience du caractère discriminatoire des offres » et qu'il s'agissait plutôt de « préférences ».

Le tribunal correctionnel a rendu son jugement le 5 janvier dernier : 1 000 F d'amende pour chacun des huit employeurs. Le directeur de l'ANPE a été relaxé.

Le MRAP reçoit 1 200 F de dommages et intérêts et le jugement devra être publié dans le Dauphiné Libéré.

Comme l'a souligné M<sup>e</sup> Nelly Seloron, l'avocate du MRAP, il s'agit là de dénoncer « à côté du racisme violent et destructeur, ce racisme ambiant, diffus et banalisé ». Espérons qu'un tel jugement contribuera à mettre fin à ces pratiques illicites.

## Du nouveau dans D. et L.

Le mouvement de libération nationale et les organisations anti-apartheid en Afrique du Sud : tel est le thème choisi par Droit et Liberté à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'ANC, pour commencer la publication d'une série de « fiches documentaires ». (Voir p. 7-8).

Un programme chargé pour la nouvelle année

## A L'ECOUTE DES DIFFERENCES

De quoi 1982 sera-t-il fait ? La préparation de la semaine du 21 mars, déclaré par l'ONU « journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale », celle du Congrès du MRAP en mai prochain, seront des occasions privilégiées de définir une stratégie adaptée à la conjoncture politique actuelle.

En tout état de cause, l'élection d'un gouvernement de gauche en France aura pour conséquence première de permettre au mouvement antiraciste de sortir de l'état d'urgence où il était auparavant maintenu.

Promotion des différences comme enrichissement et stimulant, intervention dans les écoles, les médias et le cinéma : le front culturel sera largement privilégié. (Voir pages 4 et 5).



A. Senna

Une société pluriethnique peut-elle continuer d'exclure ceux qui peuvent en faire la richesse ?

## Une bombe explose dans un restaurant israélite de Berlin : vingt-cinq blessés, dont huit grièvement.

La liste noire s'allonge : la bombe qui a explosé le 15 janvier dernier dans un restaurant juif de Berlin Ouest constitue le troisième attentat grave perpétré contre la communauté juive en Europe en moins de six mois (le 20 août 81, attentat contre une synagogue du centre de Vienne : deux morts et dix-sept blessés ; le 20 octobre une camionnette piégée explose au cœur du quartier juif d'Anvers : deux morts et une centaine de

blessés).

La police allemande qui, dans un premier temps, avait arrêté six ressortissants arabes, a dû les relâcher faute de preuves.

A la suite de cet attentat, M. Galinski, le dirigeant de la communauté juive de Berlin Ouest a notamment déclaré :

« C'est le plus violent attentat que nous ayons connu depuis 1945. Il est évident que c'est un établissement juif qui était visé. La

police cherche les responsables aussi bien dans les cercles d'extrême gauche que chez les néo-nazis. L'enquête est menée très sérieusement mais au fond peu importe les motifs politiques ce qui ressort au grand jour c'est la haine dirigée contre la communauté juive. »

Espérons que toute la lumière sera rapidement faite sur cette affaire, ainsi que sur celles de Paris, Anvers et Vienne.

## Et le combat pour la paix ?

*J'aimerais vous adresser ma contribution pour la préparation du Congrès de mai, à la suite des « pistes de réflexion pour l'élaboration du rapport ».*

*Je souhaiterais aborder trois points :*

### Le champ d'action du MRAP

*J'avais préparé une contribution assez longue, mais je m'aperçois que la lettre d'André Lavignon (D.L. de décembre) correspond exactement à ce que je pensais, et le dit beaucoup mieux. En effet, organiser colloques et rencontres sur les autres « différences » me semble bon : mais l'ampleur des problèmes qui demeurent dans les domaines fixés par les statuts du Mouvement ne doit-elle pas nous amener à approfondir notre lutte, plutôt que d'élargir notre champ d'action dans ces mêmes domaines. D'autant qu'homosexuels, femmes ou autres « différents » possèdent déjà des associations combattives, avec lesquelles nous devons continuer à travailler sans pour cela nous substituer à elles.*

### Le combat pour la paix

*Plus important me semble la place et le rôle que le MRAP a à tenir dans le combat pour la paix. Lorsque notre Mouvement a modifié son titre, il y a quelques années, j'étais adhérent isolé (depuis il existe un comité dans le département). Je considérais comme important de « sortir » le MRAP de l'époque de l'immédiat après-guerre et de la guerre froide. J'approuvai cette modification, bien que regrettant l'absence explicite de référence à la paix dans notre intitulé.*

*Il m semble cependant que la part prise par le MRAP dans le combat pour la paix ne soit pas aussi importante qu'elle devrait l'être : si notre contribution à la connaissance des peuples entre eux et par là-même à la paix existe (Différences en est un bon exemple), il me semble que nous pourrions faire plus. Certes nos positions sur le Proche-Orient, la Namibie ou la Pologne, sont justes ainsi que la revendication d'un nouvel ordre économique international, mais que deviennent-elles coupées d'une vision plus vaste du problème ?*

*Pour ma part, j'ai été surpris que notre Mouvement ne soit pas partie prenante dans la Marche de la Paix du 25 octobre 1981, qu'il ne soit pas plus combatif contre la bombe à neutrons ou l'implantation de fusées (quelles qu'elles soient) en Europe...*

*Bien évidemment, il est hors de question que le MRAP se substitue à un autre mouvement ou qu'il se situe à la remorque de tel ou tel parti politique...*

*Mais les guerres qu'on nous présente comme guerre de religion (Irlande), de tribus (Ethiopie) ou de libération (Afghanistan) se réduisent-elles à ces schémas ? Un colloque sur la paix, comme le propose André Lavignon, me semble intéressant.*

### Action et efficacité

*En ce qui concerne l'action du MRAP, je suis tout à fait d'accord avec l'idée d'éviter les collectifs « de circonstance » et de prendre seuls les positions ou initiatives qui s'imposent. Les cartels, unions ou autres avec des mouvements bien souvent minoritaires sont fréquemment dangereux pour notre organisation, d'aucuns se servant de l'autorité morale du MRAP pour couvrir des opérations politiciennes ou n'ayant rien à voir avec nos objectifs.*

*Quant à notre expression publique, il est indispensable qu'elle se fasse par le biais des comités locaux. Pour cela, il serait nécessaire de développer les liaisons intérieures, notamment comme ce qui se fait dans la « Lettre du secrétariat » ou la « Vie du MRAP ». Voilà des outils indispensables, bien que leur forme ne soit pas satisfaisante : il est extrêmement difficile de reproduire ces documents (mauvais encrage, papier de couleur) rapidement pour les faire circuler chez nos adhérents.*

*Voilà en quelques mots maladroits, ce que je voulais exprimer. Nous en discuterons par ailleurs au cours des assemblées départementales et régionales prévues pour la préparation du congrès. Sur le plan de l'organisation, il y aurait aussi bien des choses à dire, mais je crois qu'il faut attendre encore un peu pour que les structures mises en place fassent leurs preuves.*

Marc THUILLIER  
16. Mornac

## Le gouvernement de la gauche

*Je suis membre du MRAP et abonné à Droit et Liberté. Jusqu'à maintenant, je n'avais pas remarqué d'inexactitudes ou peut-être de manipulations dans les journaux édités par le Mouvement.*

*Or, je suis ému par le sous-titre de l'article intitulé « Les racistes s'agitent » (n° 406, décembre 1981), bien que je n'ai rien à reprocher au contenu de celui-ci.*

*En effet, quand j'entends parler de « gouvernement socialiste », cela me rappelle étrangement des journaux ou des médias dont les buts, plus ou moins avoués, sont plutôt l'affaiblissement des minorités du gouvernement actuel et la constitution d'un gouvernement monolithique que le développement des libertés et du pluralisme. Ces écrits ne font pas, à mon sens, reculer le racisme. Au contraire, ils alimentent des exclusives fort en vogue chez nous dans certains médias écrits ou*

*(ce qui est plus grave) dans le pseudo-service public d'information.*

*Je peux avoir raison en disant que le rôle du MRAP est de critiquer (ou de soutenir) les actions ou les déclarations en fonction de leur attitude par rapport au racisme, et non pas en fonction d'autres critères.*

*Je demande donc aux journalistes écrivant pour le MRAP de respecter toutes les sensibilités de celui-ci et donc de faire abstraction de leur (éventuel) propre engagement, hormis l'antiracisme.*

*Si la presse du MRAP ne fait plus son travail, qui le fera ?*

J.P. BOUSSES  
92. Issy-les-Moulineaux

**N.D.L.R.** Oui, dès la sortie de **Droit et Liberté** de décembre, nous avons regretté que, par l'inexpérience de l'auteur de ce sous-titre, la réalité soit ainsi déformée. Il est contraire à notre manière d'être d'intervenir au plan politique et de pratiquer des exclusives, quelles qu'elles soient.

## L'union fait la force

*A l'attention de Droit et Liberté, avec l'espoir que ses lecteurs pourront lire ces lignes.*

*Comme il est navrant de constater qu'aujourd'hui encore, chacun se bat pour soi seul...*

*J'ai lu hier Droit et Liberté chez des amis, et, dernièrement, Différences auquel je suis abonné : les actes racistes sont toujours aussi quotidiens, visant toutes les minorités.*

*L'autre soir, à l'arrêt de l'autobus, une dame entre deux âges confiait à un autre usager son sentiment sur le conflit au Proche-Orient : « De toute manière, y z'ont qu'à s'bombarder tant qu'y voudront : ça f'ra autant d'bicots et d'youpins en moins sur la terre pour venir nous polluer ! »*

*En voilà bien l'illustration : nous sommes tous logés à la même enseigne...*

*Ce qui est regrettable, il me semble, c'est que quand la victime fait partie d'une minorité couramment prise comme cible, les autres ne font entendre leur colère qu'en bien petit nombre ; alors que si le moqué, le blessé ou le tué est un des siens, tout Arabe, tout Juif, tout Noir, tout Arménien, tout homosexuel, etc., etc. en appelle à la dignité humaine, crie à l'aide, court au MRAP, à la LICRA ou au CUARH, bref, réagit.*

*On a pourtant mille et une fois vérifié que l'union fait la force.*

*Est-ce parce que j'ai mes idées sur le conflit israélo-arabe que je peux m'autoriser à fermer les yeux sur ce que subissent ici les Maghrébins ?*

*Si nous voulons vraiment éteindre l'hétérophobie, ou, au moins, la faire taire, unissons-nous contre elle avant que, d'aventure ou derechef, elle ne nous trucidé.*

Sylvain DAVID  
94. Saint-Maur

## DROIT & LIBERTE

REVUE DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

89, rue Oberkampf, 75011 Paris

Téléphone 806.88.00

C.C.P. 9239-81 Paris.

Directeur de la publication  
Albert Lévy

Secrétariat de rédaction  
Véronique Mortaigne

Comité de rédaction : Jean-Pierre Garcia, Frédéric Maurin, René Mazenod, Robert Pac, Abdelhak Senna, Jean-Yves Treiber, Slimane Zéghidour.

N° de Commission paritaire : 61013

Imprimerie SIRG 249.24.00

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre PARAF

PRESIDENT DELEGUE : François GREMY

VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M<sup>e</sup> Georges PAU-LANGEVIN.

SECRETARE GENERAL : Albert LEVY

COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Maurice BÉJART, Jacques BERQUE, Général de BOLLARDIERE, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CE-SAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Marie-José CHOMBART de LAUWE, Alain DECAUX, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Jean FERRAT, Pierre GAMARRA, Colette GUILLAUMIN, Monseigneur Guy HERBULOT, Jean HERNAUX, Georges HOURDIN, Albert JACQUARD, Professeur François JACOB, Pierre JOXE, Jean-Pierre KAHANE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Françoise MALLET-JORIS, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Jean PICART LE DOUX, Gilles PERRAULT, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean-SURET-CANALE, Haroun TAZIEFF, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Iannis XENAKIS, Bernard ZEHRFUSS.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

Je m'abonne à droit et liberté

Abonnement d'un an à droit et liberté (30 F). Etranger (50 F).  
Abonnement de soutien (100 F). CCP 9239-81 Paris

J'adhère au m.r.a.p.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 80 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du mr.ap.  
CCP 14-825-85 Paris.

Nom (en capitale) .....

Prénom ..... âge .....

Profession .....

Adresse .....



MRAP - 89 rue Oberkampf 75011 Paris - Tél. 806.88.00

## FAISONS NOS COMPTES

Le mois de janvier est traditionnellement l'époque des bilans. Le Mrap n'échappe pas à cette nécessité. En dehors de tous autres constats d'ordre politique ou sociologique, nous vivons dans une société où l'économie impose ses lois et notre association n'y échappe pas.

Bien sûr, chez nous, pas question de répartition de super-bénéfices, et si les adhérents du Mrap peuvent être considérés comme des associés, ce sont les associés du cœur et souvent de l'action. Nous nous devons donc d'établir une sorte de photographie de notre potentiel militant.

Il me semble qu'en cette période de renouvellement des adhésions, il serait intéressant de réfléchir à la signification du geste qui consiste à prendre la carte du Mrap.

Dans la majorité des cas, les nouveaux adhérents obéissent à une réaction spontanée d'indignation contre un acte de racisme vécu dans leur entourage. Ils ne veulent plus être les témoins indifférents de pratiques odieuses; d'autres adhèrent par sympathie parce qu'ils connaissent l'existence d'un comité local du Mrap, qu'ils approuvent son action et souhaitent y participer de façon concrète.

Les milliers de personnes qui adhèrent au Mrap n'ont bien souvent rien de commun entre elles, que ce soit sur le plan social, idéologique, philosophique ou religieux, sauf un refus absolu de toute situation raciste.

Leur but : faire partager leur conviction par le plus grand nombre et parvenir ainsi à une modification des mentalités. Ils veulent en finir avec les Dupont-Lajoie de toutes sortes et contribuer à l'édification d'une société où les différences culturelles seraient considérées comme une richesse.

Nos militants connaissent tous ces réalités, mais ils n'ont pas toujours conscience de leur impact sur la vie même du Mouvement. Le Mrap fonctionne autour de deux entités non pas opposées mais nécessairement très liées l'une à l'autre : la masse des adhérents et le petit noyau de « permanents ». Ces derniers travaillent dans une dépendance très étroite des premiers.

Quelques chiffres éclaireront mieux ces affirmations. Sur un budget prévisionnel pour 1982 de 1 800 000 F, les salaires et les charges sociales des « permanents » en représentent plus de 50 %, l'impression et le routage de Droit et Liberté, 10%. Mais les cotisations 1982, si on les calcule par rapport à l'année écoulée, ne couvrent que 22% du budget.

C'est grave, car si notre indépendance financière est directement liée à nos adhérents, il s'en faut de beaucoup que les cotisations équilibrent notre budget.

Cette lacune nous contraint souvent à des demandes d'argent exceptionnelles qui gênent et choquent certains militants.

Actuellement, le Mrap et sa publication, Droit et Liberté, ont besoin d'environ 150.000 F par mois pour fonctionner. Si nous voulons nous donner les moyens de financer les activités nationales à 50% par les cartes d'adhésion, cela suppose simplement que chaque membre du Mrap fasse adhérer une personne cette année. Est-ce impossible ? Certainement pas.

Ce mois de janvier s'avère très difficile financièrement pour le siège. A l'encontre des autres années où les renouvellements de cartes se faisaient abondamment de décembre à janvier, nous constatons en janvier une lenteur préoccupante à un moment où les charges sont particulièrement élevées.

Nous faisons donc appel aux comités et aux adhérents isolés pour régler aussitôt leur cotisation 1982 s'ils ne l'ont pas encore fait. Nous souhaiterions aussi que les trésoriers des comités nous fassent part de leurs difficultés éventuelles dans leur travail de recouvrement. Nous n'avons pas d'éléments concrets pour analyser ces retards : qu'ils soient consécutifs à la crise économique, à la mobilisation des comités sur d'autres tâches ou à des retards dans la transmission, il est important pour nous de le savoir.

De toutes manières, en raison de la proximité du congrès, il serait vraiment souhaitable que les comités se donnent pour tâche de faire rentrer les cotisations pour les prochaines assemblées régionales.

C'est le seul moyen d'obtenir un calcul des mandats aussi proche de la réalité que possible.

Un apport massif d'adhésions dans la prochaine période est le moyen pour le Mrap d'être un mouvement de masse dans le meilleur sens du terme, c'est-à-dire celui dont les idées sont partagées par le plus grand nombre.

Le nouveau contexte politique, s'il ne résoud pas tout comme nous le souhaiterions, doit nous permettre d'effectuer dans de meilleures conditions un travail éducatif pluriculturel en profondeur auprès de la jeunesse et des différents groupes sociaux. Nous avons déjà jeté les bases d'un plan d'action dans ce sens, mais les moyens nous manquent pour les faire pleinement aboutir. Ces moyens s'inscrivent dans un projet global politique de l'immigration qui doit être encore débattu, précisé et concrétisé.

Des projets pour l'avenir, nous en avons beaucoup. Ils seront au cœur des débats du prochain congrès. Il nous faudra être forts, c'est-à-dire de plus en plus nombreux pour les mener à bien. N'oublions pas d'une part que prendre la carte du Mrap c'est déjà accomplir un acte militant qui a conduit beaucoup d'entre nous à s'engager plus activement et que, d'autre part, le militantisme ne se mesurant pas, chacun peut apporter à sa manière sa pierre à la cause antiraciste.

Claudine MARDON

### Ce que vous avez gagné...

*Après le tirage des bons de soutien*

**Un voyage en Israël : n° 171298. Un voyage en Algérie : 360919. Une croisière d'une semaine : 98041. Une lithographie de Folon : 350484. Une super-friteuse Seb : 139600. Une sorbetière : 305615.**

#### Jouets :

Play Mobil moto : 254392 - 112991. Petit train : 170289 - 309048. Poupée Russe : 306918. Puzzle : 158114. Petit train : 265711.

#### Maison :

Réveil : 241799 - 391092. Appareil photo : 143298 - 188860. Répertoire téléphonique : 346728. Radio : 149784 - 276367. Vase : 391091. Stylo : 280670. Assiette : 224331. 2 coupes : 152121. 2 sets de table : 090966. 1 aspirateur-auto : 205903. Taie d'oreiller : 387540. Vide-poche : 129436. Papier à lettre : 230259. Pendule : 090964. Bracelet-montre : 360560 - 190193. Montre-gousset : 126609. Calculatrice : 125161. Stylo : 160624 - 359134.

Eau de toilette femme : 103343 - 260393. Eau de toilette homme : 140561. Vaporisateur sac en porcelaine : 207157 - 233501.

#### Livres et disques :

Vivaldi 33 tours : 245783. Bach : 267435. Dvorak : 377400. Mosseiev : 315110. Reggae : 155986. Labula : 127994. Disco : 093045. Elton Hohn : 101508. Rock : 350282. Percussions africaines : 396220. I. Dorian : 163902. Cofret musique russe : 308777. La France de l'Affaire Dreyfus : 312993 - 214668 - 126551 - 343847 - 297609 - 238976 - 112406 - 333437 - 296282 - 247454. Abonnement à Différences (6 mois), tous les numéros qui se terminent par 17.

### Ce que vous pouvez acheter...

#### Le racisme à l'école

*Un document de base édité à Nice*

Nos établissements scolaires comptent, souvent, dans les classes, un nombre important d'enfants d'immigrés. Cette présence, qui pourrait être une chance, est trop souvent ressentie comme un problème, tant par ces enfants que par les autres élèves et les enseignants.

Le MRAP pense que l'éducation à la fraternité pourrait, dans l'immediat, améliorer les rapports des uns et des autres.

Cela suppose une formation des enseignants dans un esprit d'ouverture aux problèmes des populations immigrées en France et la fourniture de matériel susceptible de les aider.

*C'est dans cette optique que le MRAP propose ce dossier destiné aux enseignants et aux éducateurs. Il se présente sous forme de fiches facilement utilisables.*

*En vente 15 F. Pour toute commande, s'adresser au MRAP. B.P. 623 06102 Nice Cedex.*

#### Les Cahiers Droit et Liberté

*Tsiganes et Gens du voyage*

Ce cahier a un but pratique : il veut être un instrument de travail. Nombreux, en effet, sont les militants, qui un jour ou l'autre se trouvent confrontés aux problèmes des Gens du voyage et qui ont besoin d'une documentation. Et pour nous tous, sédentaires, il est indispensable de découvrir le monde des tsiganes si souvent inconnu et méconnu.

*Ghettos et prisons d'Amérique*

Malgré de grands efforts pour présenter le problème racial comme résolu, les Etats-Unis restent profondément marqués par les discriminations, les violences, le racisme d'Etat.

*Ces cahiers sont en vente 40 et 35 F au MRAP / 89, rue Oberkampf 75011 Paris. Frais d'envoi : 8 F par exemplaire.*

# A L'ECOUTE DES DIFFERENCES

En 1982, priorité au culturel : le MRAP va enfin pouvoir se consacrer plus totalement à promouvoir l'amitié entre les peuples.

Bien des changements sont intervenus en France depuis le 10 mai 1981. Le Congrès annuel du MRAP qui se réunira le 8 et 9 mai 1982, un an après l'arrivée au pouvoir du gouvernement de gauche, sera l'occasion de débattre des effets de ce changement. En effet, les données de la lutte contre le racisme ont évolué avec le nouveau contexte politique : le racisme d'Etat a disparu, des mesures en faveur de l'immigration, des Droits de l'homme et du Tiers-monde, ou contre l'apartheid et le néo-nazisme, ont été décidées.

Cependant, les séquelles de l'idéologie raciste tolérée et même diffusée sciemment par les gouvernements précédents, continuent de peser sur les comportements et les mentalités. La crise économique, la montée du chômage, les structures ségrégationnistes dans l'habitat entretiennent les préjugés racistes, qui sont d'ailleurs largement repris et diffusés par l'extrême droite et certains courants de la droite. D'autre part, les inégalités entre pays riches et pays défavorisés ne cessent de s'accroître. Or, le problème de l'immigration ne doit plus être réglé à l'arrivée mais au départ, en instaurant un nouvel ordre économique mondial.

C'est sur ces bases que les militants du MRAP devront réfléchir, afin de préparer le rapport en vue du congrès de mai 1982. Une première ébauche a été envoyée aux comités locaux et sera discutée en janvier et février par des assemblées régionales, puis modifiée jusqu'à sa rédaction définitive, en avril prochain.

Ainsi, les grandes options du MRAP pour les mois à venir seront déterminées par l'ensemble du Mouvement.

## Sortir de l'état d'urgence

D'ores et déjà, il est possible de dégager les préoccupations et les tâches prioritaires pour l'année 82.

Bien sûr, la mission primordiale du MRAP consiste à riposter le plus rapidement et le plus efficacement possible à toute manifestation de racisme. Dénonciation des actes discriminatoires, des faits ou écrits racistes, manifestations de soutien, actions en justice, notre Mouvement possède des moyens de lutte variés, certes, mais qu'il convient d'enrichir encore.

Dans cette optique, le MRAP poursuit ses efforts afin d'obtenir le vote d'un complément à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 72, qui permettrait aux associations de se constituer partie civile dans les cas de violence et de crimes d'inspiration raciste. A l'occasion du dixième anniversaire de cette loi, des assemblées seront organisées et une étude de jurisprudence publiée.

Jusqu'à l'année dernière, une grande part de notre énergie a été mobilisée par l'urgence des ripostes au racisme officiel anti-immigrés. Celui-ci n'a désormais plus cours, et il paraît enfin possible de mettre l'accent sur le deuxième volet de l'action du MRAP : l'amitié entre les peuples, l'acceptation des différences culturelles comme moyen de combattre le mal à la racine.

A l'école d'abord. Et s'il est vrai que dans le domaine de l'enseignement, comme dans celui de l'habitat, les problèmes quotidiens touchent plus cruellement les immigrés, ils s'inscrivent cependant dans un ensemble de carences auxquelles il faudra rapidement remédier. Cités-ghettos, classes surchargées, manque de personnel, se traduisent par de profondes inégalités de chances devant l'avenir. Dans une ambiance favorable à leur disparition, les interventions des militants antiracistes dans les quartiers et dans les écoles permettront de développer les bases d'une meilleure compréhension entre tous.

Inutile de souligner ici le rôle des enseignants et des animateurs, à qui la Commission Education du MRAP, et le CLEPR (Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux), riches en expériences vécues sur le terrain par de nombreux éducateurs, peuvent fournir une aide précieuse. Des spectacles, des expositions, présentées dans les écoles, des dossiers réalisés pour ou par des enseignants ont prouvé au cours des mois derniers que les possibilités étaient multiples.

Ainsi, les voyages d'étude ou scolaires, les jumelages, les échanges, sont autant de moyens de rapprocher une communauté d'une autre. Contacts familiaux, de pays à pays, de région à région, tout ce qui peut contribuer à ouvrir les yeux de l'un sur les spécificités de l'autre doit être mis en œuvre.

Cette nécessité d'une pédagogie interculturelle a d'ailleurs été mise en relief dans le Projet d'intervention culturelle du MRAP, dès juillet dernier, aux côtés d'un autre aspect important de l'action antiraciste : l'usage des médias.

Dans le secteur audio-visuel, et étant donné la situation de monopole encore en vigueur, le rôle de la radio et de la télévision peut être déterminant, si toutefois, la conception passive de la communication qui a prévalu par le passé est abandonnée au profit d'une démarche véritablement ouverte à toutes les cultures.

## Création de postes d'animateurs antiracistes

*Au cours des prochains mois, il est nécessaire de créer dans le cadre des associations existantes et du MRAP en particulier des structures d'animation antiraciste pluriculturelles et décentralisées.*

*Le MRAP suggère que soient créés des postes d'animateurs assurant avec les militants, d'une part, l'action contre le racisme et, d'autre part, un travail socio-culturel répondant aux demandes des M.J.C., foyers socio-éducatifs et ruraux, des travailleurs immigrés, des écoles, lycées, clubs du 3<sup>e</sup> âge, etc.*

*Ces demandes existent et sont recensées par les comités locaux du MRAP qui y répondent dans la mesure de leurs moyens.*

*En liaison avec ces équipes d'animation pluriculturelles, il est souhaitable de mettre sur pied des stages de formation antiraciste et de connaissance des peuples.*

*En tout état de cause, il est urgent d'accorder une place importante dans les stages de formation professionnelle, pour les enseignants mais aussi pour un grand nombre de professions, à la connaissance des cultures du Tiers-Monde et des pays d'immigration, en particulier. Ainsi serait pris au niveau des adultes le relais de la pédagogie interculturelle en direction des enfants et adolescents.*

La création par le secrétaire d'Etat chargé des Immigrés d'une « mission culturelle sur l'immigration », animée par Françoise Gaspard, député-maire de Dreux et à laquelle participe le MRAP en la personne de son secrétaire général, Albert Levy, laisse présager qu'une véritable politique d'information en la matière sera rapidement favorisée.

« Cette mission » a souligné M. François Autain, « a un double but : d'une part, combler les besoins qu'ont les immigrés de retrouver leurs racines culturelles et d'autre part, procurer à l'ensemble de la population française une meilleure connaissance des différentes cultures ».

La « mission Gaspard » qui a commencé son travail par l'étude critique des moyens d'information officiels dont disposaient jusqu'à présent les migrants (ICEI, Mosaïque, et autres canaux naguère rigoureusement contrôlés par le cabinet du secrétariat d'Etat) rendra ses conclusions en juin prochain. Elles seront, n'en doutons pas, du plus haut intérêt, d'autant plus qu'elles devront apporter des réponses à certains débats de fond. Doit-on, par exemple, pratiquer à travers l'information, une politique d'insertion ou laisser la possibilité du choix du retour ? Existe-t-il une culture de l'émigration, propre à l'ensemble des immigrés, allant à la fois des éléments de la société d'origine et de la société française ?

Ainsi, dans le contexte politique actuel, il est possible à notre Mouvement de se faire entendre et de suggérer aux Pouvoirs Publics des mesures constructives pour lutter contre la ségrégation et le racisme. (Voir encadrés).

## Des médias ouverts à toutes les cultures

Nos relations avec la presse écrite, les interventions sur les radios parallèles, la préparation d'émissions télévisées aux plans national et régional sont également appelées à s'intensifier, afin de donner à nos actions toute l'ampleur et la portée voulues.

Par ailleurs, nos propres moyens d'expression devront s'enrichir. Le 27 février aura lieu à Paris une réunion à ce propos, avec la présence d'un spécialiste des médias.

Au mois d'avril 82, le magazine *Différence* aura un an.

Il se fait l'instrument d'une nouvelle vision de la France et du monde, d'où est banni l'ethnocentrisme tout en affirmant l'identité individuelle, ethnique et culturelle de chaque homme comme de chaque groupe humain.

Ce magazine nous incite à poser la question par son titre et son contenu, des différences : normalité, anormalité, exclusion.

De toutes ces interrogations, doit surgir une approche positive des différences, ressenties, non plus comme un handicap, mais comme un enrichissement et un stimulant. En ce sens, *Différences* doit continuer d'apporter son originalité à une presse qui, trop souvent, reflète l'idéologie d'une société négatrice des autres cultures, bien que pluri-ethnique.

Prenant le relais, le journal *Droit et Liberté* transmet des renseignements et des suggestions utiles pour mener à bien les luttes qu'il coordonne.

Les *Cahiers de Droit et Liberté* permettent à leur tour de réunir un maximum de données approfondies sur des sujets aussi divers que cruciaux.

## Racisme, sexisme, même combat ?

Riposte au racisme quotidien, débat culturel : telles sont les grandes lignes d'action du MRAP pour 1982.

Reste à savoir, et le débat est ouvert, si, en vertu de la notion d'acceptation des différences, le MRAP doit élargir ses statuts et ses compétences aux autres exclus de la société dite « normale ». En effet, sexisme, refus de l'homosexualité, de l'handicap physique, ou mental, des personnes âgées ou de la jeunesse, creusent de profondes failles entre la majorité et ceux qui diffèrent du modèle dominant.

Les opinions divergent entre les partisans de « l'union fait la force » dans une société marquée par les préjugés de toutes sortes et ceux qui estiment que chacun doit se contenter de jouer strictement son rôle pour être efficace (voir D. et L. n° 406).

Le 13 mars, le colloque « Expression et répression des différences » portera sur la discrimination et les rejets autres que ceux qui relèvent du racisme proprement dit.

## Un projet : un institut de l'amitié entre les peuples

*Nombre de ces démarches culturelles pourraient s'intégrer dans un institut de l'amitié entre les peuples. Il comporterait un centre de documentation écrite et audiovisuelle, serait un lieu de rencontres, de réflexion et de recherche, d'initiation aux cultures étrangères, d'expositions, d'expressions musicales, etc.*

*Une telle réalisation serait de nature à accroître le prestige de la France dans le monde et correspondrait à l'image qu'elle n'aurait jamais dû perdre aux yeux des peuples.*

Enfin, l'action du MRAP se situe également dans un contexte international, particulièrement cette année, déclarée « Année de lutte contre l'apartheid » par l'ONU. C'est pourquoi, entre autres raisons, le 21 mars, journée internationale « pour l'élimination de la discrimination raciale » depuis 1967, et anniversaire du massacre de Shaperville en Afrique du Sud, prendra cette année une importance particulière.

De nombreux comités locaux ont déjà entrepris d'organiser diverses manifestations pour le 21 mars, et le MRAP a fait parvenir une série de propositions à Mme Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité Nationale, pour que le gouvernement lui-même s'engage et stimule les initiatives : une semaine entière incluant le 21 mars serait consacrée à la lutte contre le racisme et à l'amitié entre les peuples, avec la participation des municipalités, des écoles, des médias...

Pour le moment, et sur la suggestion du MRAP, un timbre-poste contre le racisme sera édité par le Ministère des PTT le « premier jour » étant fixé aux 20 et 21 mars. L'organisation d'une semaine d'animation dans le métro « Peuple du métro, métro des peuples » est examinée avec la RATP. Le deuxième festival cinématographique international d'Amiens viendra également souligner l'importance de cette journée trop faiblement commémorée jusqu'à présent.



TOUTE L'IMPORTATION INDIENNE EN PRET A PORTER  
BIJOUX ENCENS PANNEAUX DECORATIFS  
GADGETS EXOTIQUES

VENTE EN GROS  
**SHIVA**

29, RUE DES CAPUCINS / 69001 LYON

Tél 78 / 28.73.89

## piédssensibles

les chausseurs  
du confort et de l'élégance  
Choix unique en cheveau  
en sports et en bottes

(1<sup>er</sup>) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)  
(9<sup>e</sup>) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M<sup>o</sup> St-Lazare - Trinité)  
(6<sup>e</sup>) Rive gauche - 85, rue de Sévins (Métro Sévins-Babylone)  
(10<sup>e</sup>) Gare de l'Est - 53, Bd de Strasbourg (Métro Château d'Eau)  
Magasins ouverts tous les lundis.



mode enfantine

**RAINETT**  
PARIS

## Amende honorable

Un Africain fait cuire un Blanc dans une marmite : telle est la publicité de « Monsieur Meubles-Cuisines » pour l'ouverture de son nouveau magasin de Livry-Gargan. Alerté par des particuliers, le MRAP adresse une protestation écrite. Le responsable est sincèrement désolé : « Je n'ai pas imaginé une seule seconde que ce petit dessin humoristique puisse être considéré comme raciste », et promet d'être vigilant à l'avenir.

Le bulletin de l'Amicale des anciens élèves du LEP de Coulommiers publie dans sa rubrique « Rions un peu », la « lettre véridique d'un maçon émigré arabe » qui tourne en ridicule un accidenté du travail. Dans le numéro suivant, paraît, in extenso, la lettre de protestation du MRAP, soulignant le caractère dangereux des travaux effectués par les travailleurs étrangers du bâtiment et le mépris raciste que risque de susciter la lecture d'un tel article.

## Ce n'est pas ce que je voulais dire...

Maladresse également de Monsieur Lemiale, président de la Fédération Nationale des Agents Immobiliers (FNAIM) qui, protestant contre les dispositions de la loi Quilliot relative aux rapports propriétaires-locataires, déclare à Metz : « Nous ne voulons pas être des commerçants polonais ». Cette phrase, doublement malheureuse étant donné la situation actuelle en Pologne et la présence de très nombreux commerçants d'origine polonaise dans l'Est de la France, est reprise en titre par l'Est Républicain.

M. Lemiale s'excuse et éclaire ses intentions : « Je voulais dire par là que nous ne voulons pas devenir des répartiteurs de pénurie ».

Ce sont là trois exemples positifs, où les auteurs ont fait amende honorable à la suite d'une protestation écrite du MRAP.

Par contre, aux Serrureries Générales, qui ont distribué dans de nombreuses boîtes aux lettres des dépliants vantant les mérites des portes blindées, et où l'on voit un individu au teint « basané » en train de casser une porte à coups de barre de fer, on continue de protester de son innocence : « C'est mon beau-frère, normand de père et de mère, affirme le photographe. Quand le cliché sera usé, nous le changerons ». Dans dix ans peut-être ?

## Carnet

### Albert Lévy, Chevalier de la Légion d'honneur

Par décret du Président de la République en date du 6 janvier 1982, Albert Lévy, secrétaire général du MRAP, directeur de Droit et Liberté et de Différences, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur, sur proposition du ministre de la Solidarité Nationale, « pour 36 ans d'activités professionnelles et sociales et de services militaires » (dans la Résistance).

Tous les membres et sympathisants du MRAP se réjouiront de cette distinction, qui honore notre Mouvement tout entier, et montre que la lutte contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples, est aujourd'hui considérée comme une composante nécessaire de la vie sociale en France.

Parmi les bénéficiaires des nominations et promotions figurant dans le même décret, on note par ailleurs plusieurs membres du Comité d'Honneur du MRAP : M. François Jacob, chef du service de génétique microbienne à l'Institut Pasteur, prix Nobel, est élevé à la dignité de Grand-Croix ; MM. Alfred Kastler, directeur de recherche au C.N.R.S., prix Nobel, et Armand Salacrou, auteur dramatique, de l'Académie Goncourt, sont élevés à la dignité de Grand Officier ; MM. Georges Ségué, secrétaire général de la C.G.T., ancien déporté de la Résistance, et le compositeur Iannis Xenakis, sont nommés au grade de Chevalier.

## Les étudiants étrangers en liberté surveillée

Le décret relatif à l'accueil des étudiants étrangers dans les universités françaises vient d'être publié au Journal Officiel.

Les observations formulées par le MRAP\* lors de diverses entrevues ministérielles n'ont pas été prises en compte. Ainsi le gouvernement maintient l'obligation de justifier, pour pouvoir s'inscrire, de « titres ouvrant droit dans le pays aux études envisagées » et l'examen de français comme moyen de sélection et non d'orientation. Pour ce dernier, les dispenses prévues ont été étendues.

\* voir D. et L. novembre 81.

Ce décret, s'il représente une avance certaine par rapport à la politique antérieure, codifiée par le décret dit « Imbert », est cependant en retrait de ce que pouvaient attendre les antiracistes de la nouvelle majorité.

Ayant été prise en application du décret de 1979, la circulaire Bonnet du 2 avril 80 sur l'entrée et le séjour est désormais caduque. Nous attendons d'être reçus au ministère de l'Intérieur pour savoir quelles dispositions sont envisagées.

Enfin, en cette période d'élections universitaires, rappelons que les étudiants étrangers sont, pour la première fois, éligibles.

## GROS PLAN

### CLERMONT-FERRAND : une remarquable initiative

Depuis déjà 9 mois, le comité local prépare une grande quinzaine culturelle intitulée « Amitié entre les Peuples ». Elle revêtira quatre formes.

La première : un concours d'affiches ouvert sous le haut patronage de la municipalité de Clermont-Ferrand et de M. le Recteur d'Académie. L'auteur de la meilleure affiche se verra décerner une bourse d'encouragement pour la lutte antiraciste et l'amitié entre les peuples. Son affiche sera tirée à de nombreux exemplaires et exposée sur les panneaux de la ville.

Le deuxième aspect sera une exposition « Amitié entre les Peuples » placée sous la responsabilité du MRAP et du C.R.D.P., et organisée par l'ensemble des établissements et foyers socio-culturels de l'Académie de Clermont-Ferrand. Elle va du vécu, des expériences et des recherches régionales, aux populations d'Outre-Mer, migrants et sociétés françaises, en passant par le racisme devant la science, l'ethnocentrisme, pour déboucher sur l'amitié entre les peuples.

En troisième lieu, il y aura le Festival du Film donné dans cinq salles de l'agglomération clermontoise, festival qui devrait toucher un large public.

Enfin les journées de clôture, les 20 et 21 mars 1982, coïncideront avec la Journée internationale contre la discrimination raciale, avec une grande cavalcade pour enfants dans les rues de la ville et une grande fête de clôture, à la Maison des Congrès de Clermont.

L'originalité et la force de la quinzaine culturelle « Amitié entre les Peuples » résident également dans le fait que les militants du MRAP de Clermont Ferrand ont su y intéresser aussi bien les enseignants que les autorités académiques ainsi qu'un grand nombre d'associations, le MRAP gardant la maîtrise de l'ensemble.

Il faut mesurer le travail en profondeur que représente un tel accord pour en souligner l'importance. La richesse du travail pédagogique qui peut en découler et, en conséquence, le recul du racisme (ou mieux sa prévention) méritent d'être amplement analysés pour servir d'outil à l'action des militants du MRAP.

Concluons donc par un double appel aux militants : à ceux de Clermont-Ferrand, tout d'abord, pour qu'ils produisent un compte-rendu exhaustif de leur quinzaine, et aux autres, pour qu'ils puisent à cette source d'antiracisme concrètement vécu.

J.P.-G. R.M.

Signalons également, dans cette liste, un certain nombre de personnalités amies du MRAP, participant ou ayant participé à divers aspects de son action. Ainsi : MM Henri Michel, président du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale, promu commandeur ; Henri Bartoli, professeur à l'université de Paris 1, promu officier ; André Jeanson, président du Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion des immigrés (C.L.A.P.), promu officier ; Arnaud Lyon-Caen, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, nommé chevalier ; Luc Van Bellinghen, ancien directeur du Bureau de Liaison des Nations-Unies à Paris, nommé chevalier ; Marius Apostolo, responsable du secteur confédéral de l'immigration à la C.G.T., nommé chevalier ; Guy Réthoré, metteur en scène, directeur du Théâtre de l'Est Parisien, nommé chevalier ; Yves Jouffa, avocat, président d'honneur de l'Amicale des anciens internés et déportés du camp de Drancy, nommé chevalier.

D'autres ont été, le même jour, promus ou nommés dans l'Ordre National du Mérite : le bâtonnier Bernard Lasserre, membre du Comité d'Honneur du MRAP, élevé au grade de commandeur ; l'acteur Michel Piccoli et Marin Karmitz, distributeur et producteur de films, nommés au grade de chevalier.

A tous, nous exprimons nos vives félicitations.

### Naissance

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de Julien, fils de nos amis Anne-Marie et Jean-Pierre Rey, qui participent de longue date à l'animation du comité du MRAP d'Argenteuil. Nos cordiales félicitations et nos vœux les plus chaleureux.

### Nos deuils

Mathilde Gabriel-Péri qui fut résistante et militante pour la justice et le droit des peuples, était de longue date membre du MRAP. Son nom évoquait l'héroïsme des luttes contre le nazisme et les souffrances de l'oppression.

Une foule nombreuse était présente à ses obsèques le 19 décembre, à Argenteuil. Le MRAP y était représenté par une délégation que conduisait Suzanne Monnerie, membre du Bureau National.

Le MRAP a subi une perte cruelle en la personne d'Albert Slanoski, décédé à Rouen, où il avait animé le comité local depuis la fondation du Mouvement jusqu'à ce que la maladie, il y a deux ans, le contraigne à abandonner sa fonction de secrétaire. Ce militant lucide, et dévoué, ancien combattant de la Résistance, a mené une vie exemplaire au service de la justice et de la fraternité humaine. Une foule nombreuse d'amis, de représentants des associations, a participé à ses obsèques. Plusieurs orateurs, dont Albert Lévy, secrétaire général du MRAP, ont rendu hommage à sa mémoire et témoigné à sa famille leur douloureuse sympathie.

### Remerciements

Mme SLANOSKI, son épouse, les familles SLANOSKI et MIJOTTE, la famille PAPER, remercient sincèrement les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de M. Albert SLANOSKI.

Nous avons appris avec émotion le décès de Frida Nasselski, qui prit part à la création du MRAP à Paris et lui apporta toujours un soutien actif. Nous exprimons à sa famille nos sincères condoléances.

## Ce mois-ci

15 décembre

A. Lévy rencontre Tuliadini Kamoh, représentant de la SWAPO à Paris.

17 décembre

Lettre à François Autain, Secrétaire d'Etat chargé des Immigrés, pour demander que le délai pour les régularisations soit prolongé de trois mois après la date prévue du

22 décembre

Lettre à l'ambassadeur de Pologne pour lui faire part de la protestation du MRAP contre certaines manifestations d'antisémitisme qui viennent de se produire dans son pays.

31 décembre

A. Lévy et R. Mazenod participent à deux débats d'une heure et demie avec les élèves du lycée Emile-Dubois (Paris).

4 janvier

Réponse de M. Emmanuelli à notre intervention contre la diffusion d'un tract raciste en Nouvelle-Calédonie. Une instruction est en cours.

5 janvier

F. Grémy, A. Lévy, J. Costa-Lascoux sont reçus par deux membres du cabinet de J.P. Chevènement, ministre de la Recherche et de la Technologie. MM. Thierry Bon-doux et Brunet.

6 janvier

Lettres de sympathie à la suite de plusieurs attentats qui visaient les locaux du journal « La Marseillaise » à Béziers et Montpellier (revendiqués par le groupe Charles Martel) ainsi que les fédérations du PCF à Brest et du PS à Charleville-Mézières.

A Antony, soirée de solidarité avec l'A.N.C. à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire à l'initiative de l'AFASPA et du MAA/CAO. Prise de parole de François Diéterli au nom du MRAP.

12 janvier : Procès en appel de l'affaire Faurisson (déclarations sur Europe n° 1). Seules sont plaidées les questions de procédure, la plainte déposée par la LICRA étant déclarée nulle par le Procureur de la République. Arrêt : le 10 février.

13 janvier : Lettre à M. Odru, rapporteur de la commission parlementaire d'enquête sur le SAC, lui signalant les relations que nous supposons entre le SAC et l'Ordre Nouveau.

### DERNIERE MINUTE

**Le Mrap demande le report de la date limite des dépôts de dossiers pour les « sans-papiers ».**

Le Mrap avait demandé au secrétaire d'Etat aux Immigrés de reporter de trois mois la date limite du dépôt des dossiers de régularisation des travailleurs clandestins dits « sans papiers ». Or, il constate que la prolongation officielle de deux semaines s'achevant aujourd'hui s'avère insuffi-

sante. Il est en effet informé, ce 15 janvier, d'un afflux inhabituel d'immigrés dans divers centres ou préfectures. Aussi vient-il de s'adresser par télégramme au secrétariat d'Etat pour renouveler sa demande.

15 janvier 82

## D'une région à l'autre...

# ECOLES ET CULTURES

Diverses actions en direction de l'école se sont concrétisées au mois de décembre dernier.

Le comité local d'Oloron a présenté du 12 au 19 décembre une exposition de dessins d'enfants des classes primaires sur le thème de la lutte contre le racisme. Une trentaine de classes y ont travaillé avec les enseignants. (1)

En Picardie, le lycée agricole du Paraclet a mené une réflexion dynamique sur les phénomènes migratoires, leur signification et le racisme rencontré. Cette semaine a été animée par de nombreux militants du comité d'Amiens.

Dans la même période, un autre groupe de ce lycée agricole a pris le MRAP comme objet d'étude, dans le cadre d'une réflexion globale sur la vie associative. Marie-Odile Desjonquères, secrétaire du comité local d'Amiens fit part de son expérience sur l'engagement complexe dans la vie associative locale impliqué par l'action antiraciste.

C'est Albert Jacquard qui une fois de plus, (nous ne saurons jamais assez souligner le travail inestimable effectué par ce généticien contre le racisme prétendu scientifique de la Nouvelle Droite) a donné une conférence sur le thème « La race, l'échec scolaire sont-ils inscrits dans les chromosomes ? », le 8 décembre dernier à Annecy en présence de 200 personnes. Il avait répondu à l'invitation du Groupe Français d'Education Moderne (GFEM) et du comité local du MRAP.

Toujours à Annecy, le samedi 5 décembre, le comité local participe à un « après-midi sur l'Islam » avec Albert Samuel. 40 Différences y furent vendus.

Le comité de Vitry prépare quant à lui une action d'envergure dans le cadre du mois de la jeunesse en février prochain : concours de dessins d'enfants (tous seront exposés), exposition à la Bibliothèque municipale pendant 15 jours, séance de courts-métrages, puis rencontre avec Pierre Paraf, président d'honneur du MRAP, les enseignants et les associations de parents d'élèves le mardi 23 février.

(1) Tous furent invités le 19 décembre à une fête avec le groupe folklorique portugais de Pau : musiques, danses pour une meilleure connaissance.

Enfin, « 1 000 poèmes-affiches » sont en cours de préparation en vue d'une animation culturelle des jeunes des LEP et de leurs correspondants (Paris-banlieue), organisée par notre camarade Marie-Claude San-Juan. Date prévue : du 31 mai au 30 juin 82.

## Activités culturelles

Connaissance des autres et de leurs cultures, de leur mal de vivre comme de leurs espoirs : tels furent les thèmes de nombreuses soirées organisées par des comités locaux.

A Villeurbanne, le comité local de Lyon présenta « L'oracle » de l'écrivain africain Guy Menga. Les débats qui suivirent furent animés par Jean-Yves Londe, ethnologue.

A Montpellier, projection d'« Ali au pays des mirages », « Un large débat sur une communication difficile » titrait « Le Midi Libre ». Un collectif Tiers-Monde, auquel participe le MRAP de Versailles, avait choisi le 8 décembre dernier « La dernière tombe à Dimbaza » pour parler de cette forme moderne de colonialisme qu'est l'apartheid.

Il s'agit également d'apartheid, en Nouvelle-Calédonie, a démontré Me Roux, lors d'une soirée sur les Dom-Tom organisée par le comité local de Nîmes après la projection du film « Derrière le rideau de fleurs ».

C'est à un « Dialogue sans frontière » que furent invités les habitants de Berre lors de la semaine d'animation culturelle à laquelle s'était associé le comité local du Var, comme à Perpignan lors de la journée d'Amitié franco-algérienne du 20 décembre.

## Création de comités locaux

De nouveaux comités locaux viennent d'être créés à Troyes, à Bourges, à Cognac, à Mulhouse, à Charenton (2).

D'autres sont en gestation comme à Digne, Dunkerque, Vendôme, Aulnay-sous-Bois. Des comités d'établissement vont être créés dans trois entreprises de la région parisienne.

(2) A cette occasion, une réunion d'information se tiendra le 6 février à 14 h 30, 117, rue de Paris, à la Salle des Fêtes.

## FICHE DOCUMENTAIRE

### Afrique australe

### Le mouvement de libération nationale et les organisations anti-apartheid en Afrique du sud.

A.N.C. : 8 janvier 1912 - 8 janvier 1982

Depuis 70 ans, l'ANC, African National Congress, mène la lutte de libération du peuple sud-africain contre le colonialisme et l'apartheid.

C'est le plus vieux mouvement de libération moderne sur le continent africain. Après la guerre de 1940, alors que les Blancs au pouvoir instaurent une rigoureuse séparation des races nommée « apartheid », l'ANC radicalise sa lutte sous la direction de son président Albert Luthuli qui sera élu prix Nobel de la Paix et sous l'impulsion de Nelson Mandela et de ses compagnons de la jeunesse de l'ANC.

A la suite d'importantes campagnes contre l'instauration des « pass » obligatoires pour les Noirs, la répression s'abat. Le 21 mars 1960, c'est le massacre de Sharpeville : 69 morts parmi lesquels une majorité de femmes et d'enfants.

L'ANC est interdite et décide de passer à la résistance armée. Elle fonde l'Umkhonto We Sizwe, la « Lance de la Nation ». Ses chefs sont arrêtés en 1962. Parmi eux, le Président Nelson Mandela,

aujourd'hui emprisonné au bagne de Robben Island.

Après les événements de Soweto, en 1976, l'organisation extérieure de l'ANC est renforcée de milliers de jeunes qui sont contraints à l'exil et veulent libérer leur peuple.

L'ANC est de plus en plus active sur le terrain multipliant les actions de propagande et les attaques contre les forces de l'ordre d'apartheid et les objectifs stratégiques.

De nombreux militants sont arrêtés par la police du régime. L'un d'entre eux, Salomon Mahlangu, est condamné à mort et exécuté en 1979. James Mangé, un autre militant de l'ANC est arraché de justesse à la potence après une intense campagne de solidarité.

Aujourd'hui 6 militants de l'ANC condamnés à mort attendent dans les prisons de Prétoria.

Un récent sondage parmi la population noire d'Afrique du Sud a montré l'immense popularité de l'ANC et de Nelson Mandela qui serait largement majoritaire si des élections démocratiques avaient lieu.

## HLM : BLEMES, TROP BLEMES

**Au moment où le gouvernement annonce une série de mesures en faveur de l'amélioration de l'habitat, les habitants des cités HLM voient trop souvent leurs**

**conditions de vie se dégrader au fil des jours. Parmi eux, un nombre croissant d'immigrés qui sont loin d'atteindre au bien-être social...**

Le MRAP a participé aux Assises sur l'habitat social, qui se sont tenues à Paris à l'initiative de l'Union Nationale des Fédérations d'Organismes HLM avec la participation de nombreuses associations d'habitants, d'élus et de gestionnaires des cités HLM.

Ces assises clôturées par le Premier Ministre ont fait apparaître au grand jour la préoccupation croissante de ces organismes quant à la dégradation des quartiers qu'ils gèrent et aux tensions sociales importantes qui s'y manifestent.

Les réponses fournies ponctuellement à ces difficultés ne nous ont pas toujours paru satisfaisantes. Dans le courant de l'année le MRAP avait d'ailleurs été amené à prendre position à plusieurs reprises sur des refus de logements ou autres incidents.

Ces assises ont montré que les organismes d'HLM sont en fait parfaitement conscients des problèmes tels qu'ils se posent (c'est-à-dire très différemment de la façon dont trop souvent ils sont présentés à l'opinion publique) sans pour autant dégager avec clarté les solutions à adopter pour les résoudre. Une volonté très nette est apparue, que le MRAP ne saurait trop approuver, de ne pas isoler la question des immigrés du reste des problèmes posés.

### Un constat sévère

Les rapports diffusés ont permis de faire le point sur la situation actuelle, notamment dans la région parisienne. La situation aujourd'hui dans les HLM se caractérise par la paupérisation des populations, la dégradation croissante des grands ensembles construits intensément sinon précipitamment, durant les années 60.

Parallèlement le développement de l'accession à la propriété et le renouvellement du patrimoine immobilier français ont éloigné du logement en HLM certaines fractions de population plus aisées pour qui il ne représente plus qu'une étape.

Les HLM accueillent donc de plus en plus des populations exclues de la logique résidentielle normale. Les rapports de cohabitation concernant notamment les immigrés s'organisent pour une large part au plan de l'imaginaire, a-t-il été à bon droit rappelé, car la cohabitation avec ces derniers est ressentie peu ou prou par la population ouvrière française non qualifiée comme un signe de déchéance sociale, puisque pour la société leur statut est le même que celui des étrangers. Trop souvent la concentration des immigrés dans un ensemble est présentée comme un indice significatif de sa dégradation.

L'entrée des familles immigrées dans les logements sociaux est un des événements les plus sensibles qu'ait connus le patrimoine HLM au cours de ces dernières années. C'est la contrepartie des opérations de rénovation urbaine ou de résorption de l'habitat insalubre menée durant les années 60. De 68 à 75, la population étrangère passe de 8,9 % à 11,7 % de la population totale en Ile-de-France. Dans les HLM, la part des chefs de famille étrangers logés en HLM passe de 4,4 % à 9,2 % en 1975 et à 12,7 % en 1978.

Cependant, compte tenu de son niveau de ressources, la population étrangère est en fait sous-représentée en HLM. Y sont logés 12,7 % des actifs étrangers contre 17,7 % des actifs français. Il s'agit d'une population essentiellement ouvrière, donc d'une structure différente de la population française logée à ses côtés qui comprend davantage d'employés.

Au sein de la population étrangère, ce sont les familles qui ont accès le plus au logement social, et particulièrement les familles nombreuses ce qui implique une présence importante d'enfants et d'adolescents (moins de 17 ans). Or, les tensions sociales dans ces quartiers se cristallisent essentiellement autour des jeunes et des immigrés, ce qui explique que les jeunes immigrés aujourd'hui constituent quasiment des boucs émissaires désignés à l'expression de la violence ou de la stigmatisation. En outre, le poids des immigrés croît à mesure qu'on s'éloigne de Paris, c'est-à-dire qu'ils habitent les HLM de banlieue et de grande banlieue.

## FICHE DOCUMENTAIRE

### Afrique australe

#### Le Mouvement de la conscience noire

Animées par des intellectuels noirs d'inspiration chrétienne, les organisations de la conscience noire ont joué un rôle décisif dans les événements de Soweto en 1976.

Elles s'inspirent des thèmes du retour aux sources africaines et du pouvoir noir, mais se situent, dans la plupart des cas, dans une perspective politique de renversement du pouvoir blanc. Les organisations de la conscience noire sont presque toutes interdites. Leurs membres sont souvent sympathisants de l'ANC.

#### Les Eglises

L'Eglise catholique, de nombreuses églises protestantes se sont déclarées contre l'apartheid. L'évêque Desmond Tutu, président du Conseil sud-africain des Eglises est un opposant notoire au régime. Cependant, les églises hollandaises réformées, dominantes parmi les Blancs d'origine néerlandaise sont des piliers du système raciste.

#### SANROC et SACOS

Le SANROC à l'extérieur et le SACOS à l'intérieur réunissent les organisations sud-africaines sportives opposées à l'apartheid. Ces organisations animent les campagnes de boycott du sport raciste dans le monde.

#### SACTU

Le SACTU (Congrès des Syndicats sud-africains) organiquement lié à l'ANC représente les syndi-

cats qui refusent les lois d'apartheid. A l'intérieur, le mouvement syndical non racial se développe également.

#### Le Parti Communiste sud-africain

Interdit depuis 1955, le Parti Communiste sud-africain milite pour une Afrique du Sud socialiste et non raciale. Il invite ses membres à participer à la lutte de l'ANC.

#### Parmi les Blancs

Plusieurs organisations blanches d'étudiants (NUSAS) ou confessionnelles (Institut Chrétien d'Afrique du Sud) s'opposent à l'apartheid.

#### Le PAC

Le Pan Africanist Congress, issu d'une scission au sein de l'ANC, est aujourd'hui presque éteint en raison des luttes intestines qui le traversent. Il est jusqu'à présent reconnu par l'ONU et l'OUA.

#### Le Conseil des 10

Animé par le Dr Motlana et des notables de Soweto, le Conseil des 10 est souvent intervenu pour négocier avec les autorités. Il refuse l'apartheid mais jouit d'une popularité médiocre.

#### L'Inkhata

Mouvement créé par Gatsha Buthelezi, chef traditionnel de l'ethnie zoulou. D'inspiration réformiste, l'audience de ce mouvement est obérée par son origine tribale. ■

### Des propositions pour l'avenir

Nous avons affirmé notre désir d'être présents au stade de la conception et de la réflexion pour tenter d'éloigner le renouvellement ou l'amplification de difficultés telles que celles rencontrées à Nanterre, Vitry ou Vénissieux.

Il convient en effet d'agir parallèlement sur deux aspects. D'une part sur l'éducation à la fraternité pour tenter de lever les préventions ou appréhensions ancrées dans l'imaginaire des populations et qui empêchent la vie en commun. Ensuite c'est l'animation de ces quartiers qui est en cause. Certes, une animation socio-éducative adaptée s'impose pour suivre les familles et les jeunes, mais avec cette restriction qu'un renforcement des actions sociales institutionnelles tend à renforcer l'image de quartiers à problèmes et de dévaluer encore ces derniers dans l'opinion.

Enfin, c'est l'urbanisme même qui doit être repensé. La conception des immeubles où sont regroupés dans certaines cages d'escalier de très grands appartements doit être revue pour éviter la concentration de familles ayant la même composition. L'installation d'espaces, non seulement de jeux, de sports, mais aussi d'activités diverses, qu'il s'agisse d'ateliers de mécanique ou de menuiserie, permettrait des rencontres entre les gens au travers d'activités communes.

Ce qui est posé en fait et ce qui rend à court terme la situation difficile, sinon explosive, c'est que sont regroupées dans certains quartiers la pauvreté et les difficultés sociales, scolaires, familiales. Il faut briser la volonté de ségrégation sociale afin que les travailleurs de toute origine aient accès à un logement de qualité, y compris dans les communes privilégiées. La dispersion des familles en butte à des difficultés spécifiques dans un milieu positif leur permet de progresser sous la pression de ce milieu. Au contraire, accroître la proportion de ménages défavorisés multiplie les difficultés de tous.

Si, dans les années 50, les HLM représentaient essentiellement l'accession à un logement décent, aujourd'hui l'exigence est plus élevée et on doit considérer que chacun a droit à la qualité de la vie, un environnement agréable s'imposant d'autant que les conditions de vie et de travail sont plus pénibles. Ces quartiers, trop souvent factices pourraient au contraire être les exemples de brassage entre immigrés et Français, d'ouverture vers des cultures différentes et l'école y a un rôle capital à jouer. Cette vaste tâche doit être impulsée au niveau national avec des incitations financières du gouvernement, mais doit surtout être prise en compte par les intéressés au niveau local, par l'action des associations de résidents, syndicats de cadre de vie, d'étrangers, etc.

Le Premier Ministre a manifesté au cours de ces assises sa volonté de mener une action déterminée pour que soit pris en compte ce problème et a annoncé la mise en place d'une commission dont l'animation a été confiée à M. Debedout.

George PAU-LANGEVIN